

**LE MAIRE DE LA VILLE DU MANS  
LE MAIRE DE LA VILLE DE ROUILLON**

  
VCEP/CH/CH/2025  
Cn

**OBJET,**

Travaux de sondages  
Chemin de Ronde de Saint Georges  
par l'Ent. LCBTP

N° du registre des arrêtés

Ville du Mans : 3535

Ville de Rouillon : G202559

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU l'arrêté municipal n° 1365 du 2 Juillet 1984,  
réglementant la circulation sur la ville du MANS,  
VU l'arrêté municipal de la Police de circulation de la  
ville de Rouillon,

**CONSIDERANT :**

- les travaux de sondages prévus chemin de Ronde de Saint Georges,
- qu'il est nécessaire pour en faciliter le déroulement tout en assurant la sécurité des usagers de modifier la circulation et/ou le stationnement,

**ARRETE**

Du 28 juillet 2025 au 1er août 2025, en fonction de l'avancement et des nécessités de chantier :

**ARTICLE 1 :** La circulation s'effectuera alternée sur une file et sera réglementée par feux tricolores chemin de Ronde de Saint Georges à hauteur des interventions.

**ARTICLE 2 :** Le stationnement sera interdit dans l'emprise du chantier chemin de Ronde de Saint Georges.

**ARTICLE 3 :** Le cheminement des piétons sera maintenu par balisage à hauteur du chantier.

**ARTICLE 4 :** Les demandeurs assureront, sous leur propre responsabilité, la mise en place et l'entretien de la signalisation réglementaire et afficheront le présent arrêté au droit du chantier.

**ARTICLE 5 :** Pendant les périodes d'inactivité du chantier, notamment de nuit, ou les jours non ouvrables, les signaux en place devront être déposés quand les motifs ayant conduit à les implanter, auront disparu (présence d'engins, de personnel, d'obstacles...).

**ARTICLE 6 :** Madame la Directrice Générale des Services de la Ville du Mans et de Le Mans Métropole et Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Rouillon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rouillon, le 09/07/2025

Le Maire de Rouillon,



Fait au Mans, le

11 JUL. 2025

Le Maire,  
Pour le Maire, l'adjoint



Christine POUPINEAU